

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-012 DU 21 JANVIER 2009

Chargeant Madame Rékiatou MADOUGOU, Ministre de la MicroFinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes de l'intérim de Monsieur Nicaise K. FAGNON, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics pour compter du jeudi 22 janvier 2009.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006;
- VU le Décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2009-009 du 20 janvier 2009 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 20 janvier 2009 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 22 janvier 2009, Madame **Rékiatou MADOUGOU**, Ministre de la MicroFinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes est chargé de l'intérim de Monsieur Nicaise K. FAGNON, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 janvier 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et P.O.
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
chargé de l'intérim,



Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDCEMTMIP-PR 4 – SGG 1 – AUTRES MINISTERES - 21 – DEPARTEMENTS 6